DEC141955DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - UPR3321 - Laboratoire Aimé Cotton

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS :

Vu la décision DEC133034DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2014, de l'UPR3321 intitulée « Laboratoire Aimé Cotton », dont le directeur est Monsieur Jean-François ROCH ;

DECIDE:

Article 1er

Délégation est donnée à Monsieur Olivier DULIEU, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier DULIEU, délégation est donnée à Monsieur Jacques ROBERT, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier DULIEU et de Monsieur Jacques ROBERT, délégation est donnée à Madame Sandra NALEPA, technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier DULIEU, de Monsieur Jacques ROBERT et de Madame Sandra NALEPA, délégation est donnée à Madame Magali TUTOU, technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.



Délégation Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse 91198 Glf-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30 F. 01 69 82 33 33

Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 6

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 21 juillet 2014

Monsieur Jean-François ROCH Directeur de l'unité n° UPR3321

Monsieur Olivier DULIEU

Madame Sandra NALEPA

Monsieur Jacques ROBERT

Madame Magali TUTOU